

Bachelier en management du tourisme et des loisirs

HELHa La Louvière Rue de Belle-Vue 32 7100 LA LOUVIERE

Tél : +32 (0) 64 23 76 23

Fax : +32 (0) 64 23 76 33

Mail : eco.lalouviere@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

Néerlandais III			
Code	ECTO3B34CLN	Caractère	Optionnel
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Anne-Brigitte LAURENT (anne-brigitte.laurent@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement s'inscrit dans le prolongement de l'unité d'enseignement ECTO2B16CLN et a pour objet d'acquérir et de développer la langue néerlandaise, parlée et écrite, dans les domaines relatifs à l'économie, le tourisme et le management hôtelier.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 2 **Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe**
 - 2.1 Accueillir et informer les clients, les partenaires et les prestataires
 - 2.2 Défendre des dossiers, des projets, des produits, traiter les objections, conseiller la clientèle, négocier avec les différentes parties prenantes
- Compétence 4 **Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique**
 - 4.1 Identifier les attentes, les besoins, apprécier les réactions des clients, des fournisseurs et proposer des solutions

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de communiquer en néerlandais de manière efficace à l'oral et à l'écrit dans un contexte professionnel.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECTO3B34CLNA Monde du travail NDS III

24 h / 2 C

(opt.)

Contenu

- Thèmes relatifs à la vie professionnelle et touristique (offres d'emploi, préparation à la recherche d'un emploi, sites touristiques, hôtels...)
- Compréhensions abordant différentes problématiques relatives aux domaines étudiés.
- Extension du vocabulaire indispensable à une connaissance active et pratique de la langue.

- Stimulation de la production orale par le biais de questions-réponses et de jeux de communication.
- Voyage d'études à Bruges comprenant un Rallye Challenge, des activités interactives originales, des entretiens et/ou conférences avec des managers d'hôtels, des communications téléphoniques, des interviews...

Démarches d'apprentissage

- Approche déductive et inductive
- Approche par situation-problème
- Exercices dirigés
- Jeux de rôles, simulations
- Travail en autonomie
- Travail régulier

Dispositifs d'aide à la réussite

- Planning d'étude
- Evaluation continue
- Guidance personnalisée
- Questions-réponses
- Wallangues

Charte d'engagement de l'étudiant pour les activités d'apprentissage en langues étrangères année académique 2022-2023

Sources et références

Guide Pratique de la communication en néerlandais, J.Vromans, Editions Didier Hatier.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Syllabus
- Notes de cours
- Sites internet
- Livres et manuels
- Matériel audio
- Matériel didactique
- Documents authentiques

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation de l'ensemble de cette unité d'enseignement se base sur :

- Une évaluation continue : celle-ci se compose d'épreuves évaluatives (par écrit et/ou oralement) et/ou tests, activités qui vérifieront les acquis linguistiques indispensables à une connaissance active et pratique de la langue. Les activités liées à l'éducteur feront l'objet d'une évaluation.
- La participation à l'Educteur est obligatoire. En cas d'absence, un travail avec déplacement(s) vers le lieu de l'Educteur sera demandé et sera suivi d'un entretien oral.
- Un examen écrit (EXE) en janvier, permettant aux étudiants de mettre en oeuvre leurs acquis.
- L'examen de septembre se compose d'un oral (20%) et d'un écrit (80%)

Pour un étudiant diplômable en janvier, les modalités d'évaluation ainsi que la matière sur laquelle il sera interrogé

seront définies dans une convention spécifique, signée par l'étudiant et l'enseignant concerné.

Les modalités opérationnelles de l'évaluation seront déposées au regard de l'UE sur ConnectED.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	35				0
Période d'évaluation	Exe	65			Exe + Exo	100

Evc = Évaluation continue, Exe = Examen écrit, Exo = Examen oral

Dispositions complémentaires

Évaluation continue: en cas d'absence non justifiée à une interrogation du TJ, l'étudiant obtiendra une note de zéro pour cette interrogation. Si l'absence est justifiée, l'étudiant doit faire parvenir au professeur une copie du certificat médical le plus rapidement possible sinon cela entraînera une note de zéro.

Un certificat médical entraîne, au cours de la même session, la représentation d'une épreuve similaire dans la mesure des possibilités d'organisation.

Les tests nommés "épreuves évaluatives" doivent absolument être passés pour pouvoir accéder à l'examen. Aucune dispense n'est accordée entre les sessions.

Pondération des Activités d'Apprentissage dans l'Unité d'Enseignement

Si l'Unité d'Enseignement est constituée d'une seule Activité d'Apprentissage, la note obtenue pour l'activité d'apprentissage est reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement.

Si l'Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Activités d'Apprentissages :

Sauf décision contraire du jury de délibération. En cas d'échec à une Activité d'Apprentissage (AA) qui la compose, l'Unité d'enseignement ne sera pas validée. En cas d'échec à une ou plusieurs AA, la note de l'UE sera la note la plus faible des AA en échec.

Si toutes les AA ont une note supérieure ou égale à 10, alors la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence), Z (zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE.

Aussi, la non-présentation d'une partie d'une épreuve (ex : une partie écrite et une partie orale d'un examen) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Notez que ces principes explicités en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation (première ou seconde session).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).